## FICHE D'ADHESION: SAISON 2019/2020



<i>NOM</i> :
PRENOM:
DATE DE NAISSANCE : / /
ADRESSE:
CODE POSTAL:COMMUNE:
N°TELEPHONE : DOMICILE : PORTABLE :
E-MAIL:
N° LICENCE: CLASSEMENT:
PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT
<ul> <li>✓ Règlement de l'adhésion par chèque (possible en plusieurs fois) à l'ordre du TCA le jour de l'inscription.</li> <li>✓ E-MAIL ou 2 enveloppes timbrées à l'adresse du (de la) licencié(e).</li> <li>✓ Certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis et/ou en compétition</li> </ul>
REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE DE TENNIS
Avant de déposer leurs enfants au Club, les parents doivent s'assurer qu'il y a bien un responsable pour les accueillir.  Cette disposition est valable même si l'école de tennis ou les entraînements se déroulent dans un gymnase ou dans une salle située hors de l'enceinte du Club.  Les enfants restent sous l'entière responsabilité des parents, sauf pendant le temps des cours, les enfants étant alors sous la responsabilité de l'éducateur.  L'inscription d'un enfant à l'école de tennis entraîne l'autorisation parentale pour les déplacements occasionnés par cette activité (compétitions, entraînements).
Autorisation du droit à l'image Nom :
CADRE RESERVE AU TCA
Mode de paiement : Réglé le :

TENNIS CLUB ANGERIEN – Fg St Eutrope - Le Graveau – 17400 ST JEAN D'ANGELY Tél : 05 46 32 49 83 et 06 15 81 69 22 E-MAIL : tennisclubangerien@sfr.fr